

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
31 MARS 2016

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 14

En exercice : 14

Qui ont pris part aux délibérations : 12

Date d'affichage : 24/03/2016

Date de convocation : 24/03/2016

L'an deux mille seize et le trente et un mars à vingt heures, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M Jean-Louis BATTUT, Maire

Étaient présents : M. Jean-Paul LAVAGNE, M. Patrick MORENO, M. Christian AZEMA, Mme Pierrette STEFANI, Mme Catherine VILLAR, , Mme Rose-Anne LISERRA, M. Lionel ROGNE, Mme Caroline BONNAFOUS, Mme Christelle COUSINIE, M. Manuel BLASQUEZ, M. Jean-François PINTE

Absents excusés : M. Philippe LAUBER, Mme Marie-José MIALHE, Mme STEFANI a été désignée en qualité de secrétaire.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Budget principal

Résultat de fonctionnement : **Excédent 267 165.46€**

Résultat d'investissement : **Déficit 47 732.77€**

Budget assainissement

Résultat de fonctionnement : **Excédent 39 916.17€**

Résultat d'investissement : **Excédent 48348.79€**

COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal, considérant que les comptes établis pour l'exercice 2015 par le trésorier de Labruguière n'appellent aucune observation, ni réserve, arrête les comptes de gestion pour l'exercice 2015.

BUDGET PRIMITIF 2016

Budget principal

Il s'équilibre comme suit :

Recette et dépenses de fonctionnement : **819 136.46€**

Recettes et dépenses d'investissement : **629 188.12€**

Budget assainissement

Il s'équilibre comme suit :

Recette et dépenses de fonctionnement : **90 234.65€**

Recettes et dépenses d'investissement : **71 773.94€**

Taux des contributions directes

Ils restent inchangés pour l'année 2016, soit :

✓ Taxe d'habitation : **13.80%**

✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : **18.55%**

✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **67.50%**

Taxe assainissement

La taxe d'assainissement reste inchangée pour l'année 2015, soit :

-Un abonnement de **36€ HT** incluant les premiers 40 m3 d'eau consommés

- plus **0.91€HT** par m3 d'eau consommée au-delà de 40m3.

Seule augmente la redevance pour modernisation des réseaux de collecte dus à l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour la totalité de la consommation soit **0.24€** par m3.

Taxe locale sur la publicité extérieure

Le tarif applicable pour la taxe sur la publicité extérieure sera pour l'année 2016 de 20.50€ le m².

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions suivantes ont été attribuées pour l'année 2016 :

- **M.J.C : 1100€**
- **Société de Chasse : 250€**
- **RANDOVAL : 200€**
- **Génération Mouvement : 420€**
- **APEDI : 153€**
- **ADAR : 350€**
- **Prévention Routière : 31€**
- **La Récré de Valdu : 200€**

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé par les Communes de Noailhac, Lagarrigue et Valdurenque, la MJC de Lagarrigue, coordonnatrice, percevra les subventions suivantes

- ✓ **CLSH 2016 : 12077€**
- ✓ **Actions sportives et culturelles en direction de la jeunesse : 1250€.**

Aucune autre subvention n'est accordée aux associations n'ayant pas leur siège social sur la Commune.

Une subvention exceptionnelle de **70€** est accordée à l'association « Génération Mouvement » qui a effectué les réparations suite au cambriolage du 29 au 30 décembre 2016.

TRAVAUX

Rue des Manettes et de Cantalause

L'entretien de la Rue des Manettes, voie qui dessert la zone artisanale, sera pris en charge en totalité par la Communauté d'Agglomération, quant à la Rue de Cantalause jusqu'à l'Entreprise Sud Abiès, elle sera prise en charge à 80%, une convention est en cours.

Acquisition de terrain

La Commune envisage l'achat d'un terrain pour créer une réserve foncière. Des discussions sont en cours.

Feux tricolores

Une demande de subvention au titre des amendes de police sera déposée pour la remise en état des feux tricolores, aujourd'hui obsolètes.

Presbytère

Le presbytère est mis en vente au prix de 100 000€. L'avis du service des domaines n'est ni obligatoire ni réglementaire pour les communes de moins de 2000 habitants.

PERSONNEL

Remplacement secrétariat

Mme Sabine DO, adjoint administratif au Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout, a été choisie pour remplacer Mme HOULES au secrétariat de mairie.

Tableau effectifs

Au 1^{er} janvier 2016, le tableau des effectifs de la commune de Valdurenque est le suivant :

| Emplois | catégorie | effectifs | Dt temps NC |
|----------------|------------------|------------------|--------------------|
|----------------|------------------|------------------|--------------------|

| | | | |
|--|---|---|-------------|
| <i>Secteur administratif</i> | | | |
| Rédacteur | B | 1 | |
| Adj Adm 1 ^{ère} classe | C | 1 | 13H/semaine |
| <i>Secteur technique</i> | | | |
| Adj. Tech principal 1 ^{ère} classe | C | 1 | |
| Adj. Tech. Principal 2 ^{ème} classe | C | 1 | |
| ATSEM 1 ^{ère} classe | C | 1 | |
| Contrat Emploi Avenir | | 4 | 26H/semaine |
| <i>Secteur animation</i> | | | |
| Adj. Animation principal 2 ^{ème} classe | C | 1 | 22h/semaine |

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Schéma de mutualisation

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet de schéma de mutualisation présenté par la Communauté d'Agglomération dans le cadre des dispositions de la loi NOTRE.

QUESTIONS DIVERSES

Location appartements

L'appartement au-dessus du secrétariat de Mairie ; vacant depuis le 1^{er} avril, sera transformé en T2 sur un seul niveau au lieu d'un T5 sur deux niveaux actuellement.

Percepteur

Les indemnités de conseil et de budget seront versées au percepteur pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2016 puisqu'il quittera la trésorerie de Labruguière le 1^{er} septembre.

Une motion pour le maintien de la trésorerie à Labruguière a été votée par le Conseil Municipal.

Vide-grenier

La taxe d'occupation du domaine public pour le vide-grenier est fixée comme chaque année à 15€.

Fête de l'école

Elle aura lieu le 25 juin. Une animation musicale bénévole est recherchée pour la soirée « Bodegas ».

Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Les indemnités de fonction versées au maire et aux adjoints seront maintenues selon la délibération prise le 28 mars 2014, sans tenir compte de l'augmentation prévue le 1^{er} janvier 2016.

Influenza aviaire

Les détenteurs de volailles sont priés de récupérer à la mairie les formulaires de déclaration pour la lutte contre l'influenza aviaire.

Eglise

Demande de subvention déposée auprès du Conseil Départemental pour la réfection de la façade et des menuiseries de l'église.